



BULLETIN D'ADHESION

- Commune de :
- Autre collectivité (préciser) :

▪ Coordonnées

- Adresse :
 - Tél :
 - Fax :
 - mail :
- numéro de SIRET (mention obligatoire) :

▪ Titulaire

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- mail :
- Tél. portable (facultatif) :

Suppléant

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- mail :
- Tél. portable (facultatif) :

ADHERE à l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie et à la Fédération Nationale

▪ Date de délibération :

Fait à _____, le _____
Cachet et signature

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous accompagné de la délibération.



Modèle de délibération

République Française

Arrondissement de :

Canton de :

Commune de :

Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal

Séance du :

L'an deux mille, le à heures

Membres en exercice :

Membres présents :

Le conseil municipal de la Commune de

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

Date de la convocation :

Date de l'affichage :

Le représentant légal de présente les Collectivités forestières Normandie (URCOFOR) ainsi que la Fédération nationale Communes forestières France :

- il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau régional que national pour la bonne défense des intérêts de la forêt et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;
- il expose l'intérêt pour d'adhérer au réseau des communes forestières (Union Régionale et Fédération Nationale) pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois.

Après avoir délibéré, le Conseil de

- décide d'adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières ainsi qu'à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ;
- de payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;
- charge le représentant légal de signer les documents nécessaires à cette adhésion ;
- désigne un représentant titulaire et un suppléant pour représenter la commune/la collectivité de auprès de ses instances (Union régionale et Fédération nationale).

Fait et délibéré, le

Copie certifiée conforme

Le représentant légal